



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 28 avril 2025 à 14 h 30  
Séance virtuelle - webdiffusion seulement**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Émilie Thuillier, Mairesse d'arrondissement  
Madame Effie Giannou, Conseillère du district de Bordeaux-Cartierville  
Madame Nathalie Goulet, Conseillère du district d'Ahuntsic  
Madame Julie Roy, Conseillère du district de Saint-Sulpice  
Monsieur Jérôme Normand, Conseiller du district du Sault-au-Récollet

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Diane Martel, Directrice d'arrondissement  
Monsieur Marc Cardinal, Directeur performance, greffe et services administratifs  
Monsieur Gilles Côté, Directeur du développement du territoire  
Monsieur Dominique Paquin, Directeur des travaux publics  
Madame Chantal Châteauvert, Secrétaire d'arrondissement

---

**Ouverture de la séance**

La mairesse d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 14 h 38.

10.01

---

**CA25 09 0105**

**Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 avril 2025 à 14 h 30.**

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

de constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 avril 2025 à 14 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

---

**Période de questions du public**

Aucune question

10.03

---

**Période de questions des membres du conseil**

Aucune question

10.04

---

**CA25 09 0106**

**Demander au Directeur de l'état civil de désigner Madame Émilie Thuillier, mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour agir à titre de « célébrante compétente » afin de célébrer des unions et mariages civils sur le territoire de l'arrondissement.**

Considérant les articles 366 et 367 du Code civil du Québec, autorisant notamment les mairesses et les maires à être désigné(e)s comme célébrant(e)s compétent(e)s;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Goulet

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

de demander au Directeur de l'état civil de désigner madame Émilie Thuillier, mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, à titre de « célébrante compétente » pour célébrer des unions et mariages civils sur le territoire de l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.01 1254212003

---

**Levée de la séance**

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du 28 avril 2025 est levée à 14 h 39.

70.01

---

Émilie Thuillier (S)

---

Mairesse d'arrondissement

Chantal Châteauvert (S)

---

Secrétaire d'arrondissement